Compte rendu du conseil d'école du RPI Saint Brice sur vienne /Saint Martin de Jussac du mardi 5 juin 2018

Personnes présentes :

Directrices d'écoles: Mme Roy et Mme Tintignac

<u>Les enseignantes</u> :Mme Leyssène, Mme Levis, Mme Labarde, Mme Astier, Mme Dalmay-Rougier, Mme Doublet, Mme Debord-Briend.

Les représentants des municipalités: Mme Tuyeras (Maire de St Brice sur vienne), Mme Soury (Maire de Saint Martin de Jussac), Mme Berland (Adjointe au maire de St Brice sur vienne), Mr Burin Geoffroy (adjoint St Martin de Jussac).

Les représentants DDEN : M Grancoing

<u>Les représentants des parents d'élèves</u>:Mme Frouart, Mme Basgrot, Mme Perron, Mme Bellayer, Mme Bernon, Mr Bourlois, Mr Basgrot.

Excusés: Mr Buisson, Mme Dupon, M Hugon, Mme Magoutier, M Coudert, Mme Bertrant, Mr Rocher.

Ordre du jour:

Bilan fin d'année, bilans financiers des coopératives scolaires, horaires de classe 2018/2019, préparation rentrée 2018, présentation du nouveau projet d'école, questions diverses.

Introduction de Mme Tintignac

« Le passage à 4 jours du RPI, voté le 26 février, n'a pas été validé par l'inspection en CDEN le 25 avril en raison de l'absence du compte rendu de la délibération du conseil municipal de Saint Martin de Jussac arrivé hors délai. Nous sommes en attente de la décision du CDEN du 25 juin.

Rappel que le compte rendu du conseil d'école est rédigé et signé par un secrétaire et contre signé par la présidente du conseil d'école. Toute modification doit être demandée dans un délai de 8 jours auprès de cette

dernière.

Rappel de la législation pour établir les nouveaux horaires : 8 demijournées d'au maximum 3h30 de classe ; une pause méridienne d'1h30 minimum et un total de 24h de classe. L'équipe enseignante remercie la commune de Saint Brice d'avoir mis en place une concertation entre l'école et la mairie à ce sujet. »

1.Bilan de fin d'année

a) Saint Brice

Semaine de la maternelle 19-23 mars : accueil des parents pour aménager la cours de recréation.

Fêtes des livres

18 mai concert tzigane de la GS au CM2, la commune de Saint Brice est remerciée pour le prêt de la salle.

24 mai contes passeurs d'histoires (PS MS GS CE1)

25 mai balade contée GS, rencontre de Max Ducos (auteur illustrateur) CE1

1er juin TPS, PS, MS: Sortie au Père Castor

7 juin : CE1 visite de Montrol Sénard

15 juin : Marché de fin d' année

25 juin : Mégisserie GS, CP, CE1 répétition +spectacle le soir

26 juin : Accueil des parents des nouveaux inscrits

28 juin : Olympiades GS au CM2 et goûter partagé, préparé par les maternelles

2 juillet : Visite pour les CE1 de l'école de Saint Martin de Jussac

3 juillet : GS CP Sortie Tourbière des Dauges

b) St Martin

18 mai : concert tzigane CE2 CM1 CM2

23 mai : Passeurs d'histoires

24 mai : Jepida

25 mai : Fabrice Garcia Carpontero

29 mars: CE2 permis piétons

15 mai : Expériences état de la matière

Mai – juin Les 3 classes ont le cycle athlétisme

11 juin : journée athlétisme

12 juin : CE2 CM1 Sortie Défi Planète, financé par l' Association des parents d'élèves et la coopérative scolaire, pas de participation des familles.(coût par enfant 22,69 euros)

CM1 : Concours (imaginer la fin d'un roman jeunesse). La classe est arrivée 4ème. Chaque enfant aura un petit cadeau : un livre, un marque page, et un poster pour la classe

CM1-CM2 : Cycle Foot et concours sur les supporters (valeurs). L'école est arrivée 2^{ème} sur 12 .

CM2 : Sortie VTT + Land art 11 juin

21 juin : Sortie paddle + tir à l'arc à Saint Pardoux (financé par la coopérative scolaire et l'association des parents d'élèves).

7 juin : conseil école-collège

12 juin : passage du permis internet

18 juin : liaisons avec les 6ème ateliers en anglais + visite du collège et repas du midi au collège

Il n'y aura pas de permis vélo pour les CM2 cette année car la gendarmerie ne peut pas.

2. Bilans financiers des coopératives

Saint Brice sur Vienne : au 4.06 : 1176,28 euros+ 707 euros de la Mairie de Saint Brice (remerciements à la municipalité), vente des photos 1132 euros + 595 euros de participation des familles à la coopérative (remerciements aux familles).

Saint Martin de Jussac: 2224 euros sur le compte

2946 euros dépensés

2459 euros de recettes

(en attente retour paiement photos)

3. Horaires année scolaire 2018-2019

<u>Pour Saint Brice</u> Après concertation avec le syndicat (transport scolaire) et les enseignantes :

9h 12h - 13h30 16h30 classes maternelles,

9h 12h30 - 14h 16h30 classes élémentaires

Il est envisagé de faire sortir les petits par l'accès actuel de la garderie, Mme Tintignac demande s'il est possible de baliser le bas de la rue pour que l'accès soit plus facile car les voitures se garent devant et empêchent le passage. Les grands sortiront par le portail.

Pour Saint Martin

La mairie a envoyé les horaires suivants le 31 mai (date limite) 9h / 12h30-14h / 16h30

Les enseignantes remarquent que faire un 2eme service à 13h15 est tard pour les enfants.

Le maire de la commune rappelle les problèmes de restauration et le peu de temps pour enchaîner les 2 services.

Il n'y a pas eu de temps de concertation pour définir les horaires entre mairie et enseignantes, Mme Soury propose d'en faire une prochainement. L'équipe enseignante souhaite arrêter une organisation le soir même. Après discussion Mme Soury s'engage à contacter Mr Hugon (Inspecteur) pour savoir s'il est possible de modifier les horaires communiqués à l'Inspection Académique.

4. Préparation de la rentrée

Effectifs provisoires à ce jour :

16 PS	19 CE1
27 MS	21 CE2
22 GS	27 CM1
19 CP	23 CM2

Mme Labarde quitte l'école et Mme Royer Céline prendra son poste.

5. Projet d'école

- **Axe 1 :** Favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycles (cycles 1, 2, 3).
- Axe 2 : Fluidité des parcours et qualité de la vie scolaire.

Personnaliser, individualiser le parcours d'apprentissage des élèves selon leurs besoins.

Qualité de la vie scolaire.

Axe 3: Parcours éducatif artistique et culturel.

Parcours éducatif et de santé.

Parcours citoyen.

Le conseil d'école émet un avis favorable à ce projet d'école.

6. Questions diverses

* Y' aura-t-il une garderie et des activités le mercredi matin ?

Mme Tuyeras explique que cette question doit être débattue en conseil municipal. Pour le moment, cela n'a pas été prévu. Ce ne sera pas possible pour l'année scolaire suivante à cause des instances de validation et du personnel à engager. Il existe des partenariats de la mairie de saint Brice comme les centres aérés de Chaillac et de Saint Victurnien (Saint Junien ne sera peut-être pas ouvert le mercredi matin).

Mme Soury informe le conseil d'école que la mairie de Saint Martin de Jussac n'a pas prévu d'accueil le mercredi matin.

Mme Tuyeras a fait un bilan sur la garderie (document en annexe).

Mme Tintignac Axelle Directrice d'école de Saint Brice/Vienne (Présidente du conseil d'école) Mme Perron Aurélie Représentante des parents d'élèves (secrétaire de séance)